Parliamentary Assembly
Assemblée parlementaire
https://pace.coe.int

COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

Doc. 15448
31 janvier 2022

Renforcer les relations entre le Conseil de l'Europe et l'Amérique latine

Proposition de recommandation
déposée par M. Antonio GUTIÉRREZ LIMONES et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

L'Europe et l'Amérique latine ont des liens historiques, politiques, culturels et économiques profonds. Elles adhèrent en outre à des valeurs communes, dont le respect des droits humains et de la démocratie.

Le Conseil de l'Europe entretient des relations avec l'Amérique latine à plusieurs niveaux.

L'Assemblée parlementaire et le Parlement latino-américain (Parlatino) ont conclu en 2008 un accord de coopération visant à établir un dialogue politique en vue de promouvoir les principes de la démocratie parlementaire, de l'État de droit et du respect des droits humains.

En 2002, le Brésil, le Chili, le Costa Rica, le Mexique et le Pérou ont adhéré à la Commission européenne pour la démocratie par le droit (Commission de Venise) en tant que membres à part entière, et l'Argentine et l'Uruguay ont obtenu le statut d'État observateur. La Commission de Venise a mis en place un large éventail d'activités en collaboration avec ces pays dans des domaines tels que la transition démocratique, l'élaboration de normes constitutionnelles et la législation électorale. Elle a signé un accord de coopération avec l'Organisation des États américains (OEA) en 2020.

La Cour européenne des droits de l'homme a établi un dialogue solide avec la Cour interaméricaine des droits de l'homme, et il existe des possibilités de coopération dans le domaine des droits sociaux, car la Cour interaméricaine des droits de l'homme est compétente pour statuer sur des affaires de violation alléguée des droits relatifs aux syndicats et aux questions d'éducation, selon un processus similaire à la procédure de réclamations collectives devant le Comité européen des droits sociaux.

Un protocole d'accord a également été signé entre le Conseil de l'Europe et l'OEA.

Dans sa Résolution 2369 (2021) sur les priorités stratégiques du Conseil de l'Europe, l'Assemblée a souligné la nécessité de renforcer les synergies avec les autres organisations internationales. Souscrivant à cette démarche, le Comité des Ministres a décidé, en mai 2021, de stimuler encore davantage la coopération entre le Conseil de l'Europe et les autres organisations internationales.

Compte tenu de ces éléments, le Conseil de l'Europe devrait approfondir ses relations avec l'Amérique latine, en vue de consolider cette coopération multilatérale fondée sur des règles et des valeurs communes. L'Assemblée devrait soumettre des propositions quant aux modalités adéquates permettant d'atteindre cet objectif.

Signé (voir au verso)

Signé[1]*:*

GUTIÉRREZ LIMONES Antonio, Espagne, SOC
AHEDO Nerea, Espagne, ADLE
BAYR Petra, Autriche, SOC
BEN CHIKHA Fourat, Belgique, SOC
BOER Margreet, De, Pays-Bas, SOC
ÇEVİKÖZ Ahmet Ünal, Turquie, SOC
CHIKOVANI Irakli, Géorgie, SOC
FRIDEZ Pierre-Alain, Suisse, SOC
GONÇALVES Carlos Alberto, Portugal, PPE/DC
GRIFFITHS Leslie, Royaume-Uni, SOC
HAJDUKOVIĆ Domagoj, Croatie, SOC
LEYTE Carmen, Espagne, PPE/DC
LLOYD Tony, Royaume-Uni, SOC
LÓPEZ Pere, Andorre, SOC
LUCKS Max, Allemagne, SOC
MARILOTTI Gianni, Italie, SOC
MARTÍNEZ FERRO María Valentina, Espagne, PPE/DC
MARTINEZ SEIJO Luz, Espagne, SOC
PAHLKE Julian, Allemagne, SOC
POLAT Filiz, Allemagne, SOC
RÖSSNER Tabea, Allemagne, SOC
SAYEK BÖKE Selin, Turquie, SOC

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe des socialistes, démocrates et verts